

La chiropratique industrielle est une branche de la chiropratique qui s'occupe de régler et de prévenir les blessures en milieu de travail.

L'Opportunité, c'est maintenant !

Les dépenses sans cesse croissantes relatives aux programmes d'assurance salaire, invalidité et de la CSST représentent un poids de plus en plus lourd pour les entreprises québécoises. Elles ralentissent leur croissance et diminuent leur profit et compétitivité. Nous ne pouvons plus continuer à reproduire les mêmes résultats années après années. Il faut innover et étudier scrupuleusement d'autres avenues.

se prévaloir des services d'un docteur en *chiropratique*.

À cet égard, une compagnie québécoise bien connue (CCM sport Maska) a décidé d'innover en imitant ce que nos voisins américains font depuis longtemps en se prévalant des services d'un docteur en *chiropratique*. Leur nombre d'accidents et de maladies professionnelles est passé de 107 et 46 en 1995 à 5 et 1 en 1999. Leurs cotisations exigées par la CSST sont passées de \$740, 200.00 en 1996 à \$14, 500.00 en 1999. Ces résultats extraordinaires sont comparables aux résultats de plusieurs entreprises américaines (Chrysler, 3M, Boeing, Xerox, U.S. Postal Service),

Il y a fort à parier que plusieurs entreprises emboîteront le pas en retenant les services d'un docteur en *chiropratique*.

En ferez-vous partie?



Avantage pour l'employeur

Le personnel constitue la valeur la plus importante pour l'employeur. Une entreprise ne peut donc se permettre de laisser au rancart des employés, au risque de voir sa productivité baisser, ses affaires péricliter et ses revenus diminuer.

- Réduction des coûts et pénalités relatifs à la CSST
- Réduction des blessures industrielles
- Réduction de l'absentéisme et de la formation du personnel remplaçant
- Amélioration de la santé et de la sécurité des employés
- Augmentation de la productivité et satisfaction au *travail* des employés.
- Retour sur investissement perceptible en quelques mois
- Augmentation du profit de l'entreprise

Avantage pour l'employé

Les problèmes de dos sont pénibles tant sur le plan physique que psychologique. Le plus tôt le travailleur pourra s'en remettre et retourner au *travail*, mieux il se sentira, tout en ne perdant rien de son revenu.



Démarquez-vous et soyez un chef de file dans la prévention des blessures et le bien-être des employés de votre entreprise.



Les avantages économiques des soins chiropratiques continuent à se confirmer



Une profession reconnue mondialement

La *Chiropratique* est la 3ème profession de santé du Monde, elle reçoit l'appui officiel de l'Organisation Mondiale de la Santé, la *chiropratique* est reconnue dans la grande majorité des pays industrialisés.

De nombreux rapports et études officiels encourageant les traitements *chiropratiques* pour la gestion des conditions neuro-musculo-squelettiques.

Dans une étude effectuée par les professeurs Pran Manga et Doug Angus de l'Université d'Ottawa, on a établi clairement que le recours aux soins chiropratiques entraîne des économies substantielles quand on les utilise pour traiter les problèmes neuro-musculo-squelettiques.

Statistiques

- Environ 70 % des accidents de *travail* sont reliés au système neuro-musculo-squelettique.
- Environ 90 % des dépenses pour les accidents de *travail* sont pour les problèmes neuro-musculo-squelettique.
- Les problèmes de dos sont les plus fréquents et représentent 51.7 % des accidents de *travail*.
- Les coûts directs des accidents de *travail* représentent +10 % de la masse salariale des entreprises.
- Les coûts indirects sont 8 fois plus élevés que les coûts directs.
- Il y a une réduction de 50 % de jours perdus lorsque l'accidenté est traité par la *chiropratique*, et le taux de récurrence est réduit de 50 %.



Répondez à ces questions pour savoir si votre entreprise pourrait bénéficier de nos services chiropratiques.

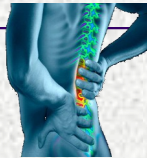
Votre entreprise désire t'elle ?

- G Réduire les plaintes au niveau de blessures et maladies industrielles
- G Réduire les coûts directs et indirects des blessures et maladies industrielles
- G Augmenter sa productivité en ayant moins de roulement de main d'œuvre
- G Retenir les employés en offrant des services chiropratiques
- G Augmenter la satisfaction des employés au travail
- G Améliorer la santé et sécurité des employés
- G Offrir des conférences-santé axées sur les besoins de votre compagnie et sur des sujets plus généraux sur la santé

Si vous avez coché plus d'une de ces réponses, contactez-nous pour avoir plus de détails sur les services professionnels de notre clinique aux entreprises .

Objectif principal

- Réduire les plaintes au niveau des blessures et maladies industrielles
- Améliorer le moral des employés de la compagnie
- Prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles



*Un Service attentionné
au cœur du Saguenay*

La clinique chiropratique Saguenay existe depuis 2000 et dessert la ville de Saguenay et les environs. Notre équipe dynamique a le désir de promouvoir le bien-être et la santé .



- **Services chiropratiques professionnels**
Nous offrons des soins d'urgences et de prévention pour un retour rapide au travail et aux activités
- **Thérapies complémentaires**
Programmes d'exercices personnalisés de renforcement et d'étirements pour aider à la progression, la stabilisation et la prévention
- **Radiologie hautes fréquences sur place**
Réduit la dose de radiation et élimine les délais d'attente avant les traitements
- **Rendez-vous rapide**
Souvent en moins d'une journée ouvrable
- **Conférences santé et prévention**
Apprendre et comprendre aident vos employés à faire de meilleurs choix de prévention et de santé.



Dr Sylvain Héroux B.Sc., D.C.
chiropraticien
Diplômé 1995, Palmer College of Chiropractic



Dre Evelyne Caron D.C.
chiropraticienne
Diplômée 2008, UQTR

La chiropratique industrielle



418-698-1367 1DOS **www.chirosaguenay.ca**
Clinique Chiropratique Saguenay

727 boulevard Barrette , Chicoutimi